

➤ **INTITULES DES FORMATIONS**

- HABILITATION ELECTRIQUE – NON ELECTRICIEN – NIVEAU BS-BE manoeuvre INITIALE.

➤ **CADRE REGLEMENTAIRE**

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail.
- Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail.
- Opérations électriques : Norme NF C 18-510.

➤ **OBJECTIFS GENERAUX**

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- identifier les dangers de l'électricité / être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique ;
- mettre en œuvre les procédés de prévention du risque électrique ;
- mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT ;
- intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;
- appliquer la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

➤ **CONTENUS PEDAGOGIQUES**

Module « Tronc commun » N°1 : durée 6H

- ✓ Les grandeurs électriques,
- ✓ Les effets du courant électrique sur le corps humain,
- ✓ Les différents domaines de tension,
- ✓ Les zones d'environnement et leurs limites,
- ✓ Le principe d'une habilitation,
- ✓ Les symboles d'habilitation,
- ✓ Les prescriptions associées aux zones de travail,
- ✓ Les équipements de protection collective et leur fonction,
- ✓ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement,
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident corporel,
- ✓ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique,

Module « BS – Interventions BT élémentaires » : durée 8H

- ✓ Les limites de l’habilitation BS,
- ✓ Les informations à échanger ou transmettre au chargé d’exploitation électrique,
- ✓ Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT,
- ✓ Les moyens de protection individuelle et leurs limites d’utilisation,
- ✓ Les séquences de la mise en sécurité d’un circuit,
- ✓ Les mesures de prévention à observer lors d’une intervention BT,
- ✓ Le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT ELEMENTAIRES,
- ✓ La procédure de remplacement,
- ✓ La procédure de raccordement.

Module « BE Manœuvre – Manœuvres en basse tension » : durée 8H

- ✓ Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement,
- ✓ Les moyens de protection individuelle et leurs limites d’utilisation,
- ✓ Les limites de l’habilitation BE Manœuvre,
- ✓ Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d’exploitation électrique ou au chargé de consignation,
- ✓ Les instructions de sécurité spécifiques aux MANOEUVRES.

➤ METHODES MOBILISEES

- Apports théoriques à l’aide d’outils pédagogiques appropriés.
- Formation pratique et études de cas.
- Matériel pédagogique adapté (films INRS Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d’électricien, vérificateur d’absence de tension, cadenas, système de verrouillage).

➤ MODALITES D’EVALUATIONS

- Pendant la formation : Evaluation des connaissances théoriques et pratiques des stagiaires tout au long de la formation : une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs / une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l’aide du matériel, de l’outillage et de l’équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.
Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

➤ MODALITES D’ORGANISATION

- Délais d’accès : les inscriptions doivent être réalisées au moins 15 jours avant le démarrage de la formation.
- Modalités d’accès : nous contacter.
- Durée : **INITIALE** : BS-BE Manoeuvre : 2 jours (14H).
- Périodicité : 3 ans (recommandé).
- Effectifs : 8 personnes maximum.
- Prérequis : aucun
- Publics visés : Chargé d’intervention élémentaire (BS) ; Chargé d’opérations spécifiques (BE manœuvre).
- Lieu : intra ou inter-entreprise.
- Intervenants : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels.

- Documents obligatoires délivrés : Certificat de réalisation remis au stagiaire à l'issue de la prestation, avis nominatif du formateur.
- Equivalences : Ne sont possibles que pour des opérations du même domaine de tension et du même type. Une même personne peut cumuler des habilitations de symboles différents.

➤ ACCESSIBILITE

-  Accessibilité handicap : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de mise en œuvre.

➤ TARIFS (organisme non assujetti à la TVA)

- Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation.

➤ CONTACTS



Madame Coralie SOSCIA
CS FORMATIONS
 Résidence Les Jardins de
 Saint-Cannat
 377 Chemin des Fumades
 Bât C appt 01
 13760 Saint-Cannat



06-51-69-64-21



Site: www.csformations.com

Mail: csformationsst@gmail.com